

## RAPPORT D'ACTIVITES 2014



**Présenté en Conseil Communautaire  
de la Communauté du Perche & Haut Vendômois**

**Lundi 8 juin 2015**

## Préambule

Article L.5211-39 du CGCT, modifié par Loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 –art. 34

Le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI peuvent être entendus, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI.

## Présentation

La Communauté du Perche & Haut Vendômois est constituée de 23 Communes :

- BOUFFRY
- BREVAINVILLE
- BUSLOUP
- LA CHAPELLE-ENCHERIE
- LA CHAPELLE-VICOMTESSE
- CHAUVIGNY-DU-PERCHE
- DROUE
- FONTAINE-RAOUL
- LA FONTENELLE
- FRETEVAL
- LIGNIERES
- LISLE
- MOISY
- MOREE
- OUZOUEUR-LE-DOYEN
- PEZOU
- LE POISLAY
- RENAY
- ROMILLY-DU-PERCHE
- RUAN-SUR-EGVONNE
- SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE
- SAINT-JEAN FROIDMENTEL
- VILLEBOUT.

La population INSEE est de 9 520 habitants (2014).

La population DGF est de 10 611 habitants (2014).

## Rencontres périodiques du Bureau et du Conseil Communautaire

Le Bureau de la Communauté du Perche & Haut Vendômois est composé de 23 délégués communautaires représentant chacune des communes membres de la CPHV. Les réunions du Bureau se tiennent régulièrement au siège social de la CPHV, Place Pierre Genevée à FRETEVAL.

Le Conseil communautaire se réunit alternativement à MOREE ou à DROUE. Il est composé de 45 délégués communautaires titulaires et d'1 délégué suppléant, chaque commune étant représentée par 2 délégués titulaires, à l'exception de la commune de RUAN-SUR-EGVONNE (un délégué titulaire et un délégué suppléant).

BUREAUX	CONSEILS COMMUNAUTAIRES
	15 Janvier 2014
3 Février 2014	10 Février 2014
10 Mars 2014	17 Mars 2014
	28 Avril 2014
26 Mai 2014	5 Mai 2014
30 Juin 2014	2 Juin 2014
	7 Juillet 2014
25 Août 2014	
1 <sup>er</sup> Septembre 2014	8 Septembre 2014
28 Octobre 2014	6 Octobre 2014
	6 Novembre 2014
	8 Décembre 2014

## Mise en place du nouvel EPCI

La Communauté du Perche & Haut Vendômois a vu le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2014, suite à la fusion des communautés de communes du Haut Vendômois et du Perche Vendômois. Ce processus, soigneusement préparé au cours de l'année 2013, s'est poursuivi en 2014 avec l'adoption des statuts de la nouvelle communauté et l'organisation du travail au sein des services intercommunaux, comprenant 11 agents (non compris les mises à dispositions) au 31 décembre 2014.

Ces agents sont répartis comme suit :

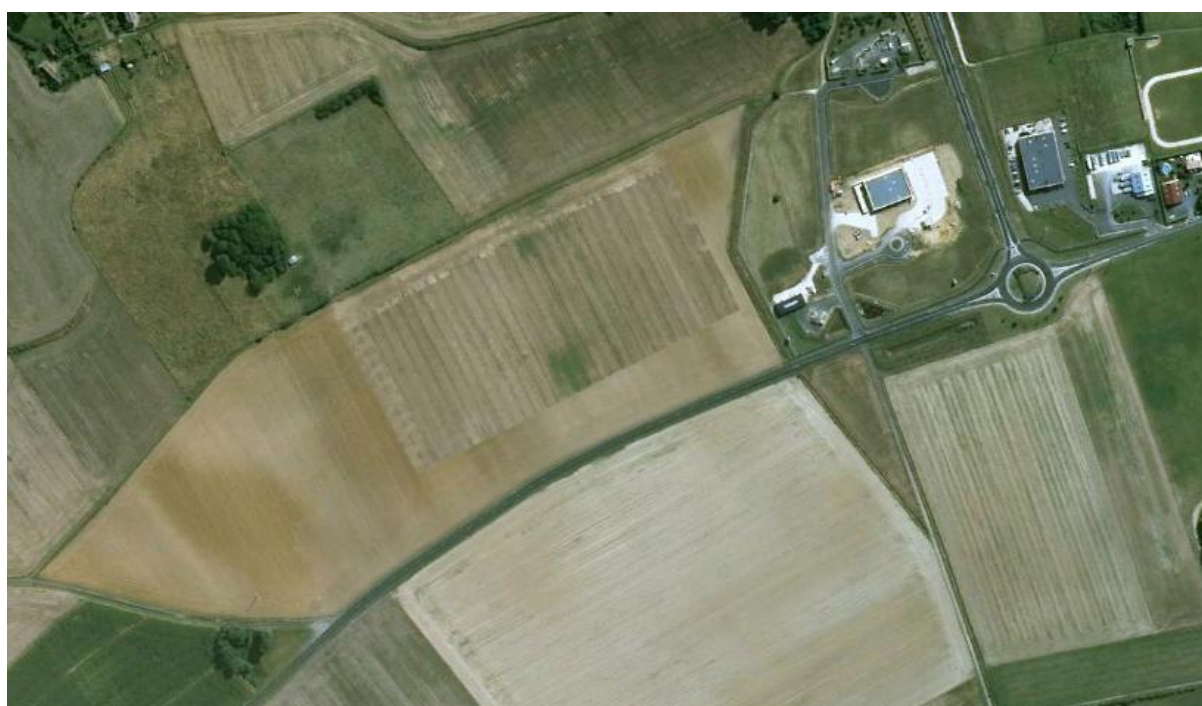
- 3 agents administratifs au siège social à FRETEVAL ;
- 1 agent administratif au pôle administratif à DROUE, mis à disposition par la commune de DROUE pour 50 % de son temps de travail ;
- 1 agent administratif en alternance au siège social et au pôle administratif ;
- 1 agent en charge du tourisme, à l'Office de Tourisme Intercommunal à FRETEVAL pendant la saison touristique (mai à septembre), et au siège social le reste de l'année ;
- 2 agents à la Médiathèque du Perche & Haut Vendômois à FRETEVAL ;
- 1 agent à la Bibliothèque du Perche & Haut Vendômois à DROUE ;
- 1 agent à l'Ecole de Musique à DROUE ;
- 1 agent technique affecté à l'entretien du complexe sportif à MOREE et des autres sites communautaires ;
- 1 agent technique en charge de l'entretien de l'ensemble des installations CPHV ;
- Mise à disposition régulière d'agents techniques par la commune de DROUE.

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### PARC D'ACTIVITES INTERCOMMUNAL A MOREE

Il a été procédé en 2014 à la vente de deux parcelles sur le Parc d'activités Intercommunal à MOREE, à destination de la Croix-Rouge pour aménagement d'un local de stockage et du pharmacien actuellement implanté dans le centre-bourg de MOREE qui souhaite y transférer son activité.

Considérant que la quasi-totalité des terrains disponibles sur les secteurs 1 et 2 est désormais attribuée, une réflexion devra être menée sur l'opportunité d'acquérir des terrains sur le secteur 3. Ce faisant, la réalisation de l'étude de faisabilité de l'aménagement du secteur 3 qui devait être réalisé au cours de l'exercice 2014 a été reportée en 2015.



### BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES INTERCOMMUNAL A MOREE

En euros HT

#### Investissement

Dépenses :

Charges transférées - Travaux : 2 281,71 €

#### Fonctionnement

Dépenses :

Achats prestations de service : 601,50 €

Produits phytosanitaires : 878,77 €

Achats d'études, prestations de services : 584,54 €

Taxes Foncières (et TEOM) : 216,90 €

Excédent des budgets annexes à caractère administratif : 69 556,67 €

Recettes :

Variation des en-cours de biens : 2 281,71 €

Excédent de fonctionnement reporté : 69 556,57 €

## LABORATOIRE A MOREE

Le locataire actuel du laboratoire a contacté en fin d'année la Communauté du Perche & Haut Vendômois pour faire part de son souhait d'acquérir les locaux puis de les agrandir, précisant que dans le cas contraire il serait contraint de s'implanter sur un site plus large en rapport avec l'accroissement de son activité.

Cette demande est en cours d'études par les services de la CPHV et devra faire l'objet d'une décision dans les premiers mois de l'exercice 2015.



### BUDGET ANNEXE LABORATOIRE A MOREE

En euros HT

#### Investissement :

Dépenses :

Reprise sur subventions : 5 741,00 €

Avance remboursable au BP : 17 746,00 €

*Déficit d'investissement reporté :* 4 506,00 €

Recettes :

Excédent de fonctionnement capitalisé : 4 506,00 €

Amortissements : 18 981,00 €

#### Fonctionnement :

Dépenses :

Assurance : 193,00 €

Taxes foncières (et TEOM) : 712,95 €

Dotations aux Amortissements : 18 981,00 €

Recettes :

Loyers : 18 616,66 €

Remboursement Taxes Foncières : 559,36 €

Reprises sur subventions : 5 741,00 €

*Excédent de fonctionnement reporté :* 1 700,83 €

## ZONE D'ACTIVITES DE LA MOUSSIÈRE A DROUE

La CPHV a procédé en 2014 à la vente d'une parcelle de la zone d'activités à la société Signalétique Vendômoise qui y a installé un entrepôt.

Par ailleurs, une partie des locaux administratifs présents sur le site a été louée à la SNCF où sont installés des agents en charge de l'entretien du réseau.

### BUDGET PRINCIPAL – SERVICE « LA MOUSSIÈRE »

En euros TTC

#### Investissement

Dépenses :  
Immeubles de rapport : 6 774,10 €

#### Fonctionnement

Dépenses :  
Achats de matériel, équipements et travaux – Travaux en régie : 9 968,24 €  
Energie - électricité : 446,03 €  
Assurance : 245,63 €  
Frais de télécommunications : 979,88 €  
Taxes foncières : 1 886,00 €

Recettes :  
Remboursements frais de télécommunications 979,88 €  
Remboursements Taxes Foncières : 450,94 €  
Passage travaux en régie en investissement : 6 774,10 €  
Loyers : 5 261,29 €  
Remboursement dégâts des eaux : 2 737,44 €

## ANCIENNE GARE DE FRETEVAL

Depuis le mois de mai 2014, le rez-de-chaussée du bâtiment n'est plus occupé. Seul l'étage est loué pour une activité de prothésistes dentaires.

### BUDGET PRINCIPAL - SERVICE « GARE DE FRETEVAL »

En euros TTC

#### Fonctionnement

Dépenses :  
Eau et assainissement : 16,46 €  
Energie - électricité : 3 483,82 €  
Chauffage : 367,51 €  
Gaz : 50,48 €  
Entretien et bâtiment urbain : 1 388,75 €  
Assurance : 277,18 €  
Taxes foncières : 757,00 €  
Remboursement sur provisions sur charges : 1 998,80 €

Recettes :  
Loyers : 5 859,37 €  
Remboursement Taxes Foncières : 504,67 €  
Remboursement Provisions sur Charges : 3 405,00 €  
Remboursement assurance : 147,10 €

## COMMERCE D'ALIMENTATION A PEZOU

Au vu de la fragilité de l'activité du magasin d'alimentation et suite à la requête de son gérant, la CPHV a décidé d'abaisser les loyers à 500 € HT par mois.

### BUDGET ANNEXE COMMERCE D'ALIMENTATION A PEZOU

En euros HT

#### Investissement

Dépenses :	
Travaux sur toiture :	4 234,04 €
Emprunts en euros :	6 908,96 €
Reprises sur subventions :	8 597,00 €
<i>Déficit d'investissement reporté :</i>	<i>2 933,15 €</i>

Recettes :	
Excédent de fonctionnement capitalisé :	2 933,15 €
Amortissement – Immeubles de rapport	15 582,00 €

#### Fonctionnement

Dépenses :	
Assurance :	252,65 €
Taxes foncières (et TEOM) :	829,43 €
Intérêts réglés à l'échéance :	4 541,53 €
Intérêts – rattachement des intérêts courus non échus :	- 4 021,98 €
Amortissements :	15 582,00 €

Recettes :	
Subvention d'équilibre du BP :	4 350,00 €
Revenus des immeubles :	10 458,07 €
Reprises sur subventions :	8 597,00 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté :</i>	<i>1 467,31 €</i>

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Suite à l'arrêt de l'activité du locataire précédent, un nouveau boucher s'est installé dans les locaux situés rue Félix Silly depuis le 2 octobre 2014. Afin de faciliter son arrivée et d'aider à maintenir ce commerce de proximité, le loyer mensuel demandé par la CPHV pour la mise à disposition de la boucherie a été abaissé à 350 € HT (au lieu de 500 € HT précédemment).

### BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

(Boucherie, Commerce Multiservices, Bâtiments rue de Tréton et rue de Silly à DROUE, Garage à CHAUVIGNY)

En euros HT

#### Investissement

Dépenses :	
Remboursement emprunt FACAS :	2 500,00 €
Incorporation des travaux en régie :	200,00 €

Recettes :	
Loyers des crédits-baux	24 219,12 €
<i>Excédent d'investissement reporté :</i>	<i>25 771,75 €</i>

#### Fonctionnement

<b>Dépenses :</b>	
Achats de matériel, équipements et travaux – Travaux en régie :	<b>3 690,00 €</b>
Assurance :	<b>1 421,07 €</b>
Division parcellaire pour vente Signalétique Vendômoise :	<b>678,00 €</b>
Taxes Foncières (et TEOM) :	<b>6 206,00 €</b>
Mise à disposition d'agents technique par la commune de DROUE :	<b>872,64 €</b>
Charges diverses de la gestion courante :	<b>5,04 €</b>
<b>Recettes :</b>	
Remboursements Taxes Foncières (et TEOM) :	<b>3 019,46 €</b>
Revenus des immeubles :	<b>10 350,00 €</b>
Incorporation en investissement des travaux en régie :	<b>200,00 €</b>
<i>Excédent de fonctionnement reporté :</i>	<b>252,63 €</b>

## SERVICES A LA POPULATION

### CABINET MEDICAL A MOREE

Les travaux d'agrandissement du cabinet médical à MOREE ont démarré en fin d'année 2014 avec l'objectif d'aménager une deuxième salle de consultation, permettant aux médecins d'assurer des permanences au même moment. Cette opération bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 33 500,00 €, le coût des travaux étant estimé à 134 000,00 € HT.

#### **BUDGET PRINCIPAL – SERVICE « CABINET MEDICAL »**

En euros TTC

##### Investissement

<b>Dépenses :</b>	
Travaux d'agrandissement du cabinet médical :	<b>9 840,91 €</b>
<b>Recettes :</b>	
Dotation d'équipement des territoires ruraux :	<b>26 490,00 €</b>

##### Fonctionnement :

<b>Dépenses :</b>	
Eau et assainissement :	<b>431,47 €</b>
Energie – électricité :	<b>1 511,52 €</b>
Fournitures d'entretien :	<b>122,18 €</b>
Fournitures de petit équipement :	<b>6,00 €</b>
Autres matières et fournitures :	<b>1 037,12 €</b>
Nettoyage des locaux :	<b>4 728,06 €</b>
Ramassage des déchets cabinet médical :	<b>61,59 €</b>
Loyers appartement du médecin :	<b>3 300,00 €</b>
Assurance :	<b>130,49 €</b>
Frais de télécommunications (dont permanence téléphonique) :	<b>3 836,74 €</b>
Taxes foncières (et TEOM) :	<b>361,15 €</b>



## TOURISME

### CHATEAU DE ROCHEUX

La Communauté du Perche & Haut Vendômois a soutenu la création de cette nouvelle activité en attribuant à la société SARL 3G, initiatrice de ce projet, une aide économique de 15 000,00 € et en prenant à sa charge la mise en place d'une signalétique routière dédiée pour un coût de 1 836,68 € TTC.

### BOUCLE A VELO

La CPHV a décidé de participer à un groupement de commandes pour entreprendre les travaux nécessaires à la création d'un circuit « boucle à vélo ». Le tracé du circuit a été déterminé et reliera les centre-bourgs de FRETEVAL à MOREE. La réalisation du circuit interviendra courant 2015.

### ROUTE DE SAINT JACQUES A VELO

Les travaux d'aménagement de la route de Saint Jacques à vélo ont démarré cette année et se poursuivront en 2015.

### OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

L'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois s'est attaché en 2014 à travailler au renouvellement de la documentation touristique.. Ainsi, un nouveau guide touristique « La Vallée du Loir en Perche & Haut Vendômois » a vu le jour, recensant l'ensemble des activités touristiques présentes sur notre territoire. Par ailleurs, l'OTIPHV a participé à l'édition d'un nouveau Guide du Vendômois couvrant la CPHV ainsi que les secteurs de VENDOME et de MONTOIRE. Enfin, de nouveaux dépliants du Château féodal de FRETEVAL et de l'exposition permanente « La FRANCE et FRETEVAL au MOYEN-ÂGE » sont désormais disponibles.

L'OTIPHV a également obtenu cette année le label « Accueil vélo » qui lui permet d'être référencé au niveau national comme site agréé.

La 9<sup>ème</sup> Randonnée pédestre et équestre du Perche & Haut-Vendômois du 30 mars 2014 a connu son plus grand succès. En effet, 418 participants se sont inscrits. La participation de bénévoles a permis de baliser et repérer 11 parcours allant de 5 à 42 km pour ce rendez-vous.

### BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

En euros TTC

#### Fonctionnement

#### Dépenses :

Panneau Office de Tourisme :	169,00 €
Autres matières et fournitures :	33,60 €
Déplacement perron :	1 050,00 €
Encarts « Guide touristique du Vendômois » :	198,00 €
Catalogues et imprimés :	7 295,28 €
Buffets randonnée pédestre :	697,91 €
Concours divers (cotisations...) :	288,00 €

#### Recettes :

Randonnée pédestre :	1 356,50 €
Vente du topoguide :	42,00 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté :</i>	<i>16 331,89 €</i>

# ENVIRONNEMENT

## ORDURES MENAGERES

Suite à la fusion des communautés de communes du Haut Vendômois et du Perche Vendômois, trois syndicats assurent le service effectif de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés sur le territoire de la CPHV : le SICTOM de CHATEAUDUN, le SICTOM de MONTOIRE-LA CHARTRE et le syndicat VALDEM.

La procédure menant à la création de la CPHV et l'intégration à ses statuts de la compétence « Gestion de la collecte, du traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » ont entraîné l'application de droit d'une délibération du 7 juillet 2005 du SICTOM de MONTOIRE-LA CHARTRE. Celle-ci institue la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble des communes membres conjointement de la CPHV et du SICTOM, en remplacement de la redevance qui était appliquée auparavant.

Ce changement ne se traduisait pas par un alourdissement du volume global des impôts sollicités, mais, pour certains contribuables, il a débouché sur une augmentation parfois importante de leur feuille d'imposition. Les services administratifs de la CPHV se sont attachés à expliquer ces modifications auprès des particuliers et des entreprises les ayant contactés.

Le conseil communautaire, ayant par ailleurs délibéré pour percevoir les recettes de la TEOM, a fixé les taux suivants de TEOM.

### Syndicat VALDEM - Taux TEOM 2014

Commune	Bases prévisionnelles	Taux TEOM	Produit attendu
BUSLOUP	254 092	13,92	35 369,36
LA CHAPELLE-ENCHERIE	108 253	13,44	14 546,48
FRETEVAL	623 122	14,83	92 373,84
LIGNIERES	230 312	14,72	33 892,56
LISLE	107 556	15,45	16 614,00
MOISY	180 977	14,53	26 287,04
MOREE	754 567	12,88	97 173,44
PEZOU	618 067	14,68	90 675,52
RENAY	117 119	13,12	15 358,72
ROMILLY-DU-PERCHE	97 964	14,18	13 881,92
ST-HILAIRE LA GRAVELLE	354 778	15,59	55 306,16
ST-JEAN FROIDMENTEL	330 225	12,91	42 605,68
Total	3 777 032		534 084,72

### SICTOM de CHATEAUDUN - Taux TEOM 2014

Commune	Bases d'imposition	Taux TEOM	Produit attendu
BREVAINVILLE	140 709	14,49 %	20 384,92
FONTAINE-RAOUL	150 597	18,31 %	27 572,79
OUZOUER-LE-DOYEN	136 394	19,93 %	27 180,10
VILLEBOUT	96 031	15,64 %	15 019,18
Total	523 731		90 156,99

### SICTOM de MONTOIRE-LA CHARTRE - Taux TEOM 2014

	Bases	Taux TEOM	Produit attendu
Zone intercommunale de perception unique (communes de BOUFFRY, LA CHAPELLE-VICOMTESSE, CHAUVIGNY-DU-PERCHE, DROUE, LA FONTENELLE, LE POISLAY, RUAN-SUR-EGVONNE)	1 500 354	13,22 %	198 235,50

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le bilan de l'étude portant sur le premier contrôle (diagnostic) des installations d'assainissement non collectif a été effectué en septembre 2013. Chaque particulier concerné a reçu son rapport de visite, dans lequel était précisé l'état des lieux de l'installation et les éventuelles améliorations à y apporter. Sur les 1294 contrôles effectués, 103 sont sans aucune installation (et devront se mettre en conformité sous deux ans), 305 non conformes avec obligation de travaux sous quatre ans, 774 non conformes mais sans obligation de travaux sauf en cas de vente, 57 sans non-conformité décelée mais avec recommandations d'entretien et 55 sans non-conformité décelée. Les installations existantes présentant des risques sanitaires seront éligibles à une opération groupée de réhabilitation menée par la CPHV, afin de permettre aux particuliers de bénéficier de subvention de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Des réunions d'information seront organisées sur ce sujet.

### BUDGET SPANC

En euros TTC

#### Fonctionnement

Dépenses :

Fournitures administratives :	4 000,00 €
Assurance :	250,00 €
Diagnostics « ventes » :	3 755,10 €
Contrôles de conception/réalisation CG 41 :	4 051,26 €
Publicité, publications, relations publiques :	6 174,14 €
Rémunération du personnel :	15 750,00 €
Charges de sécurité sociale et de prévoyance :	6 500,00 €
Frais postaux :	3 500,00 €

Recettes :

Produits des activités annexes :	7 476,06 €
Subventions d'exploitation :	29 800,00 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté :</i>	<i>37 281,28 €</i>

## ENTRETIEN DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Pour l'année 2014, le contrat de maintenance, de dépannage et d'entretien de l'éclairage public s'est élevé à 31 700,76 € TTC.

## LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Trois immeubles appartenant à la Communauté du Perche & Haut Vendômois sont disponibles à la location auprès de particuliers. Au 31 décembre 2014, les trois appartements aménagés dans l'ancien hôtel-restaurant dans le centre-bourg de MOISY étaient loués. Il en allait de même pour le logement situé à LA FONTENELLE. En revanche, trois des quatre studios de l'ancienne gare de PEZOU étaient inoccupés.

### BUDGET LOGEMENTS LOCATIFS A MOISY

En euros HT

#### Investissement

Dépenses :	
Travaux :	393,40 €
Emprunt :	5 383,75 €
Recettes :	
Dépôt et cautionnement reçu :	418,70 €
<i>Excédent d'investissement reporté :</i>	<i>43 764,88 €</i>

#### Fonctionnement

Dépenses :	
Energie - Electricité :	218,91 €
Fournitures de petit équipement :	20,20 €
Bâtiments :	48,00 €
Assurance :	318,41 €
Taxes Foncières (et TEOM) :	441,00 €
Intérêts réglés à l'échéance :	7 342,85 €
Recettes :	
Produits des services, du domaine et ventes :	44,04 €
Loyers :	12 327,80 €
Provisions sur charges :	124,87 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté :</i>	<i>2 498,03 €</i>



## BUDGET PRINCIPAL – SERVICE « GARE DE PEZOU »

En euros TTC

### Investissement

Dépenses :	
Dépôts et cautionnements remboursés :	844,39 €
Recettes :	
Dépôts et cautionnements reçus :	278,33 €

### Fonctionnement

Dépenses :	
Eau et assainissement :	85,21 €
Energie - Electricité :	253,43 €
Entretien bâtiment :	1 052,73 €
Assurance :	257,88 €
Frais de nettoyage des locaux :	57,84 €
Taxes Foncières (et TEOM) :	1 171,57 €
Recettes :	
Loyers :	10 519,47 €
Provisions sur charges :	1 015,03 €



## BUDGET PRINCIPAL – SERVICE « LOGEMENT LA FONTENELLE »

En euros TTC

### Fonctionnement

Dépenses :	
Achats de matériels, équipements et travaux :	66,50 €
Assurance :	159,60 €
Taxes foncières (et TEOM) :	401,00 €
Recettes :	
Loyers :	6 063,85 €
Remboursement TEOM :	116,96 €



## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE A FRETEVAL

Après la fin des travaux survenue en début d'année 2014, l'aire d'accueil des gens du voyage à FRETEVAL a ouvert à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014. Son coût de réalisation s'est élevé à 402 305,89 € HT et a été subventionné par l'Etat pour 130 677 €, par la Caisse d'Allocation Familiale du Loir-et-Cher pour 6 000 € et par le Département de Loir-et-Cher pour 18 288 €.



La société SG2A-L'HACIENDA assure la gestion au quotidien de l'aire d'accueil depuis son ouverture. Pour la période d'avril à décembre 2014, 960 nuitées ont été comptabilisées, soit un taux de remplissage des six emplacements-caravanes (soit 12 places) s'établissant à 58 %.

Taux d'occupation de l'aire d'accueil :

Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	MOY.
26,11	25,81	64,44	2,69	25,81	77,78	83,87	81,11	52,46	58,78

Les mois d'avril et de mai – soit les deux premiers mois de fonctionnement – et les mois de juillet et d'août – forte chaleur qui se ressent d'autant plus sur les surfaces goudronnées – ont connu la fréquentation la plus faible. La fréquentation a été en revanche relativement correcte le reste de l'année. Le comportement des usagers sur l'aire d'accueil aura été globalement acceptable tout au long de l'année. Néanmoins, des rappels ont dû être effectués pour certains d'entre eux au niveau de l'hygiène et de la propreté sur le site.

### BUDGET PRINCIPAL – SERVICE « AAGV »

En euros TTC

*Remarque : dépenses et recettes relatives au fonctionnement de l'aire uniquement*

Dépenses :

Contrat pour gestion de l'aire	<b>23 142,12 €</b>
Eau et assainissement :	<b>506,26 €</b>
Energie – électricité :	<b>5 653,29 €</b>
Fournitures de petit équipement :	<b>139,44 €</b>
Fournitures d'entretien :	<b>9,65 €</b>
Entretien plantations :	<b>1 080,00 €</b>
Entretien et réparation des locaux :	<b>1 079,95 €</b>
Entretien des canalisations :	<b>747,88 €</b>
Frais de télécommunications :	<b>755,13 €</b>
Remboursement de fluides :	<b>9,01 €</b>

Recettes :

Subvention de fonctionnement CAF 41 :	<b>12 715,20 €</b>
Encaissements régie :	<b>5 262,67 €</b>
Remboursement charges d'électricité :	<b>153,16 €</b>

# ACTIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS

## MEDIATHEQUE A FRETEVAL

La CPHV a décidé d'entamer en 2014 des travaux d'agrandissement de la Médiathèque du Perche & Haut Vendômois à FRETEVAL qui permettront de disposer sur le site d'un espace de travail plus important et d'un espace consacré à l'accueil des animations et événementiels. Les travaux ont lieu à l'étage du bâtiment adjacent à la Médiathèque actuelle. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat et du Département de Loir-et-Cher afin de financer la réalisation de ce projet, dont le coût est estimé à 124 500 € HT.

Comme chaque année, la Médiathèque a organisé régulièrement des manifestations mettant en valeur la culture au sens large sur notre territoire et fait l'acquisition de nouvelles œuvres à proposer à ses usagers.



### BUDGET PRINCIPAL – SERVICES « MEDIATHEQUE »

En euros TTC

#### Investissement

Dépenses :	
Travaux d'agrandissement :	6 699,68 €
Livres :	7 999,26 €
Récupération et remise en état des anciens ordinateurs :	1 080,00 €
Mobilier :	905,17 €
Recettes :	
Subvention DRAC mobilier (opération effectuée en 2013)	5 146,00 €
Subvention DRAC agrandissement	36 280,00 €
Subvention Département agrandissement	12 000,00 €

#### Fonctionnement

Dépenses :	
DVD – CD :	4 288,39 €
Charges diverses de fonctionnement	3 183,57 €
Chauffage urbain :	5 715,87 €
Livres, disques, cassettes :	3 368,34 €
Maintenance :	4 205,54 €
Abonnements :	1 301,90 €
Fêtes et cérémonies :	1 675,82 €
Recettes :	
Redevances et droits des services à caractère culturel :	1 599,40 €
Subvention pour animations :	351,00 €
Produits exceptionnels divers :	25,00 €

## ESPACE SOCIO-CULTUREL ET BIBLIOTHEQUE A DROUE

L'Espace Socio-Culturel a accueilli de nombreux spectacles et événements au cours de l'année 2014. Dans le même temps, la bibliothèque a connu en 2014 une forte hausse de son nombre d'inscrits, en partie due à la collaboration mise en place avec la Médiathèque à FRETEVAL qui a permis d'étoffer l'offre proposée de supports multimédia.



### BUDGET PRINCIPAL – SERVICES « ESC ET BIBLIOTHEQUE »

En euros TTC

#### Investissement

Dépenses :	
Autres bâtiments publics :	262,46 €
Livres :	2 099,93 €

#### Fonctionnement

Dépenses :	
Achats de matériels, équipements et travaux	262,46 €
Energie - Electricité :	8 644,79 €
Combustibles :	2 406,55 €
Fournitures de produits divers :	478,93 €
Fournitures de petit équipement :	1 454,12 €
Fournitures administratives :	380,61 €
Maintenance :	188,76 €
DVD – CD :	10,00 €
Abonnements :	390,45 €
Assurance :	1 098,43 €
Fêtes et cérémonies :	539,17 €
Frais de télécommunications :	1 065,48 €
Droits de projection de films :	50,00 €
Recettes :	
Régie Bibliothèque :	430,00 €
Régie Espace Socio-Culturel :	2 565,00 €
Transfert en immobilisation des travaux en régie :	262,46 €



## ECOLE DE MUSIQUE

Dans le cadre du remplacement du matériel précédent, La CPHV a fait l'acquisition d'une guitare basse pour un montant de 819,17 € HT.



### BUDGET PRINCIPAL – SERVICE « ECOLE DE MUSIQUE »

En euros TTC

#### Investissement

Dépenses :	
Acquisition instruments de musique :	<b>983,00 €</b>
Recettes :	
Subvention du Département :	<b>410,00 €</b>

#### Fonctionnement

Dépenses :	
Fournitures de petit équipement :	<b>654,59 €</b>
Maintenance :	<b>105,00 €</b>
Assurance :	<b>128,01 €</b>
Recettes :	
Régie école de musique :	<b>5 125,00 €</b>

# ESPACE SPORTIF COMMUNAUTAIRE

## COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL A MOREE

Le transport des élèves des écoles maternelles et primaires vers le complexe sportif intercommunal à Morée a été assuré par la société Simplon. Le coût de ce transport s'établit en 2014 à 11 899,54 € TTC.



### BUDGET PRINCIPAL – SERVICE « COMPLEXE SPORTIF »

En euros TTC

#### Investissement

Dépenses :

Terrains aménagés autres que voirie : **5 598,00 €**

Recettes :

Dépôts et cautionnements reçus **120,00 €**

#### Fonctionnement

Dépenses :

Eau et assainissement : **849,38 €**

Energie - Electricité : **14 314,85 €**

Chauffage urbain : **9 161,65 €**

Fournitures d'entretien : **773,06 €**

Fournitures de petit équipement : **422,93 €**

Autres matières et fournitures : **11,87 €**

Entretien bâtiment : **2 103,21 €**

Maintenance : **4 237,48 €**

Assurance : **2 690,13 €**

Transports collectifs : **11 899,54 €**

Frais de télécommunications : **535,36 €**

Recettes :

Participation consommation gaz et électricité **209,50 €**

Participation du collège : **152,40 €**

Remboursement suite à dégradations : **1 054,16 €**

## HALLE DES SPORTS A DROUE

Le transport des élèves de l'école de DROUE vers la Halle des Sports a été pris en charge par la CPHV, par l'intermédiaire d'un remboursement au SIVOS à hauteur de 1 500,00 € pour l'exercice 2014.



### BUDGET PRINCIPAL – SERVICE « HALLE DES SPORTS A DROUE »

En euros TTC

#### Fonctionnement

Dépenses :

Remboursement transports des élèves : 1 500,00 €

Energie – électricité : 1 748,72 €

Combustibles : 5 852,71 €

Fournitures de petit équipement : 407,23 €

Entretien bâtiment : 286,20 €

Maintenance : 160,56 €

Assurance : 1 656,07 €

Frais de télécommunications : 280,20 €

Recettes :

Remboursement bris de glace 286,20 €

## PLATEAUX MULTISPORTS

La CPHV a décidé d'aménager un nouveau plateau multisports en complément des cinq déjà installés sur les communes de FRETEVAL, MOISY, OUZOUEUR-LE-DOYEN, PEZOU et SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE. Le site du nouvel équipement se situe en centre-bourg de DROUE, à proximité de l'Espace Socio-Culturel et de la Halle des Sports. Le montant de l'opération est estimé à 55 647,15 € HT, et bénéficiera de financements de la part du Comité National de Développement du Sport (10 000,00 €), de la Région Centre (11 100,00 €) et du Département de Loir-et-Cher (15 600,00 €).



### BUDGET PRINCIPAL – SERVICE « PLATEAUX MULTISPORTS »

En euros TTC

#### Investissement

Travaux plateau multisports à DROUE : **30 392,76 €**

Recettes :

Subvention du Département de Loir-et-Cher **780,00 €**

#### Fonctionnement

Dépenses :

Maintenance : **944,84 €**

Assurances : **964,80 €**